



Montreuil le 03 avril 2015



COMMUNIQUE de PRESSE

(CP 17)

Nantes, réassurer le travail social.

Le 2 avril 2015, 3.000 personnes ont répondu à l'appel de l'intersyndicale CFDT, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et UNSA pour rendre un hommage à Jacques, éducateur spécialisé, tué dans l'exercice de ses fonctions. Ses collègues se sont exprimés sur la détérioration de leurs conditions de travail, sur leurs difficultés à remplir leurs missions de prise en charge,...). Une délégation de l'intersyndicale a été reçue par le Préfet et le Représentant du Conseil Départemental (ancien Conseil Général).

Déjà en février 2011, suite au meurtre d'une jeune (suivie par les services de protection de l'enfance), les professionnels du travail social de la région de Nantes étaient dans la rue avec les magistrats, afin de dénoncer «*le manque flagrant de moyens auxquels tous ces services sont quotidiennement confrontés* ».

Il est de la responsabilité de la CGT de rappeler aux employeurs leur obligation d'assurer la sécurité des salariés, comme énoncé par le Code du Travail et les statuts de la Fonction Publique. L'employeur doit prendre les **mesures indispensables pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs**. Il ne s'agit pas là d'une obligation de moyens mais bien d'une obligation de résultats.

Avec les professionnels, la CGT réaffirme son **opposition au travail isolé** (lui aussi encadré par le Code du Travail) constante actuelle des interventions sociales.

Les risques professionnels doivent être reconnus pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire non pas des risques psychosociaux qui abandonnent le professionnel dans l'impasse de l'individualisation, mais bien des risques de l'organisation du travail actuelle, imposée par les directions d'établissement et de services. La dangerosité de nos métiers doit être prise en compte et reconnue. Pour les manifestants, avec l'intersyndicale, il est incontournable :

- de parler du sens du travail et des missions,
- d'interpeller les donneurs d'ordres politiques sociales qui mettent notre secteur professionnel sous tension.

En mémoire de notre collègue, il est essentiel de rappeler que **l'Humain est au cœur des missions de ces professionnels et du fondement de leur métier**. Il est urgent que les tutelles attribuent les moyens afin que ce secteur retrouve la sérénité nécessaire face à la précarité qui augmente, dans le contexte d'austérité que nous impose le gouvernement.

Les travailleurs sociaux doivent amplifier la mobilisation pour mettre en débat les moyens, les conditions de travail, l'avenir de leurs métiers et des missions qui leur sont déléguées.

oOo